



BULLETIN DE TOURNES

N° 39

16 octobre 2020

Madame, Monsieur,

Je ne vais pas revenir en détail sur le besoin de création d'une salle omnisports à Tournes. Je rappelle seulement que ce projet fait suite à la décision de construire une maison médicale à l'emplacement d'un bâtiment agricole, rue de la gare, ainsi qu'à la revente de la salle d'activités culturelles et sportives, afin d'accueillir la pharmacie qui jouxtera ainsi ce pôle médical.

Ce projet de salle de sports, souvent avancé, n'a jamais été concrétisé et pourtant il est indispensable à la pratique des activités sportives et culturelles de nos associations (badminton, judo, karaté, baby gym, gym pour adultes, yoga...) ainsi que pour les 170 élèves du pôle scolaire qui évoluent en sport dans des conditions insuffisantes et inadaptées.

Un tel projet ne peut pas être conduit sans une mûre réflexion. Soucieux de voir cette salle au plus près du pôle scolaire, nous avons envisagé d'acquérir le terrain qui se trouve en prolongement de la rue du 8 mai. Des contraintes d'ordre technique nous ont conduits à y renoncer. En effet, ce site ne pourrait accueillir une telle construction avec les normes actuelles : il est partiellement submersible et le programme prévu (construction, aires de dégagement et parking) n'aurait pas la place suffisante. S'ajoutent à cela des problèmes d'accès difficiles pour les autocars. Notre choix d'implantation s'est donc porté sur un autre terrain, appartenant à la commune : « la grande haie », situé derrière les terrains de tennis, rue de la gare. En outre, cet endroit permettra de mutualiser le futur parking situé derrière la maison de santé.

Le temps mis à prendre une telle décision a pu paraître long, mais il a fallu prendre l'attache de tous les organismes intervenant dans ce projet. Nous pouvons maintenant avancer et passer aux étapes suivantes, en particulier l'étude du financement pour voir la concrétisation de cette construction qui sera la réalisation la plus importante de notre mandat.

Bien à vous,

Gérard CARBONNEAUX
Maire de Tournes



Réunion du Conseil Municipal

Conseil municipal du 8 octobre 2020 - 20h00

Résumé du compte-rendu (Le compte-rendu intégral est consultable sur le site internet de la commune : www.tournes.fr).

Présents

ANSELMO Pascale, BERTRAND Isabelle, BOCQUET Corinne, CARBONNEAUX Gérard, CLAUSSE Philippe, DANCRE Romaric, FAY Thibault, HAPLIK Aline, LENOBLE Christian, MARCHAND Annette, PRZYBYLSKI Johann, RENOLLET Mathilde, VAN DEN ABEELE Chantal, WEBER Gwénaël.

Absents ayant donné pouvoir

M ANGARD Gil (pouvoir à M. CARBONNEAUX Gérard),

Secrétaire de séance

M. DANCRE Romaric

La séance est ouverte à 20h00 sous la présidence de M. Gérard CARBONNEAUX, Maire, qui procède à l'appel des Conseillers et constate que la condition de quorum est remplie.

Le conseil désigne M. DANCRE Romaric comme secrétaire de séance.

Monsieur le Maire accueille Monsieur Claude LENOIR architecte du cabinet LENOIR et associés désigné par la commune en qualité de maître d'œuvre du projet de construction d'une salle omnisports.

Le procès-verbal de la précédente séance du 17 septembre 2020 est approuvé.

Informations sur les décisions du maire prises dans le cadre des délégations du conseil municipal

Le maire informe le conseil des différents marchés passés depuis la dernière séance et de l'acceptation d'une indemnité d'assurance pour le bris d'une vitre de la salle des fêtes.

Choix du site pour la construction d'une salle omnisports

A l'unanimité, le Conseil décide de retenir la parcelle située au lieu dit "la grande haie", cadastrée section ZD N°61 pour la construction du projet de salle omnisports. Cette décision est prise en considération des éléments financiers et techniques portés à la connaissance du conseil.

Les conseillers prennent connaissance de l'étude d'esquisse réalisée par le maître d'œuvre.



Contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le choix d'un maître d'œuvre en vue de la restauration de l'église

A l'unanimité, le Conseil autorise le Maire à signer avec la Préfète de la Région Grand Est un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue d'assister la municipalité pour le recrutement d'un maître d'œuvre qualifié chargé de réaliser un diagnostic de l'état de l'église Saint-Martin.

Cette assistance a maîtrise d'ouvrage est fournie à titre gratuit et la maîtrise d'œuvre pourra être subventionnée au minimum à 50%. Le Conseil prend acte que ce diagnostic n'engagera pas la commune à réaliser des travaux sur l'église.

Décisions modificatives à voter au budget primitif 2020 de la commune

A l'unanimité, le Conseil adopte des décisions modificatives au budget primitif de la commune. Ces décisions concernent des ajustements comptables mais ne modifient pas l'équilibre du budget primitif tel qu'il a été voté.

Demande de remboursement d'arrhes pour la location de la salle des fêtes

A l'unanimité, le Conseil décide de rembourser le montant des arrhes de à un particulier qui a annulé sa location de la salle des fêtes en raison de la situation sanitaire.

Remboursement des frais de déplacement et repas du personnel communal

A l'unanimité, le conseil décide de répercuter la revalorisation du montant des frais de déplacement et de repas du personnel, résultant de l'application des dispositions réglementaires.

Passation du marché pour le renouvellement des contrats de gaz et d'électricité de la commune.

A l'unanimité, le conseil attribue le marché de fourniture de gaz et d'électricité de la commune pour une période de 36 mois à :

- Lot 1 - Électricité : Total Direct Énergie pour un montant annuel T.T.C de 50 930,20 €).
- Lot 2 - Gaz : offre de Total Direct Énergie pour un montant annuel T.T.C de 12 622,73 €.



Ce marché devrait permettre à la commune de réaliser des économies substantielles de plusieurs milliers d'euros sur ses factures de gaz et d'électricité.

Avis sur la modification des statuts d'Ardenne Métropole pour la prise de compétence "Réalisation et entretien du réseau d'itinéraires cyclables d'intérêt communautaire"

A l'unanimité, le conseil émet un avis favorable à la modification des statuts d'Ardenne Métropole intégrant la prise de compétence "Réalisation et entretien du réseau d'itinéraires cyclables d'intérêt communautaire".

Achat d'un terrain communal

A l'unanimité, le conseil décide de ne pas donner suite à l'achat de la parcelle au lieu-dit la Suine, cadastrée section AB N°139 en raison de l'abandon de ce terrain pour la construction de la future salle omnisports.

Enquête auprès de la population

35 questionnaires papier et 4 questionnaires en ligne ont été réceptionnés à ce jour.

Octobre rose

Mme Pascale ANSELMO, vice-présidente du C.C.A.S., rend compte de la décision du Conseil d'administration du C.C.A.S. d'associer la commune à l'opération "Octobre Rose" organisé sous l'égide de la Ligue Départementale contre le Cancer.

Abattage d'un chêne rue Charles de Gaulle

Mme Corinne BOCQUET regrette la décision de faire abattre un chêne rue Charles de Gaulle. Monsieur le Maire motive cette décision pour des raisons de sécurité publique (risque de chute des piétons sur les glands tombés au sol et écrasés). Il précise que la commune replantera des arbres en compensation de ceux abattus.

La séance est levée à 23h25.

Réunion du 14 septembre 2020 - 19h00

Présents :

Madame Pascale ANSELMO, Vice-présidente.

Membres élus : Mesdames Corinne BOCQUET, Annette MARCHAND, Chantal VAN DEN ABEELE.

Membres nommés : Mesdames Francine SAINTOURENS, Agnès VELPRY, Monsieur Olivier SAVATTE.

Absents excusés donnant pouvoir :

Monsieur Jean-Pierre BOREL donnant pouvoir à Madame Agnès VELPRY.

Monsieur PRZYBYLSKI Johann donnant pouvoir à Madame Pascale ANSELMO.

Monsieur Tony ROCH donnant pouvoir à Monsieur Olivier SAVATTE.

Absents excusés : Mesdames Isabelle BERTRAND, Morgane PETIT, Monsieur Gérard CARBONNEAUX, président,

Elue secrétaire de séance : Madame Chantal VAN DEN ABEELE.

Début de la séance à 19h00.

1- Octobre rose

Pourquoi cette action ?

Octobre rose est une campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser le grand public au dépistage du cancer du sein. Quelques chiffres :

Aujourd'hui en France, une femme sur huit risque de développer un cancer du sein au cours de sa vie. Chaque année, 54 000 nouveaux cas sont détectés et près de 12 000 femmes en décèdent, d'où l'importance d'un dépistage précoce.

Que propose la ligue ?

Cette année, la Ligue contre le Cancer organise un challenge Rose-Ardenne proposé par la présidente, le Docteur TRUSSARDI REGNIER.

Il s'agit de décorer une rue en rose afin de promouvoir le dépistage du cancer du sein. Les photos prises seront ensuite mises sur leur Facebook.

La ligue tiendra une permanence à la salle des associations de

TOURNES le vendredi 9 octobre de 14h à 17h. Elle proposera de la documentation et des goodies à acheter.

Propositions du C.C.A.S

- Choix de la rue : Rue Charles de Gaulle : c'est l'entrée principale de TOURNES, celle qui sera visible par le plus grand nombre.
- Proposer aux commerçants de participer en disposant dans leurs vitrines une affiche et des ballons roses fournis par le CCAS.

A l'unanimité, le Conseil d'administration est favorable à la participation de ce challenge qui débutera le lundi 5 octobre 2020.

2- Questions diverses

Les colis de fin d'année

Annette MARCHAND et Pascale ANSELMO ont rencontré Madame MIGNEAUX, représentant la société Saveurs d'Ardennes. Il a été convenu d'une présentation des coffrets plus festive. Il y aura des chocolats supplémentaires.

Naissance

Notre village accueille Maïssane KEBAB.

Plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 20h40.



Fêtes et cérémonies

◆ De nouveau des cours de fitness

Des cours de fitness pourraient reprendre dès le début du mois de novembre (voir encart).

◆ Cérémonie commémorative du 11 novembre

En raison de la situation sanitaire, la commune a dû revoir l'organisation pratique de la manifestation commémorative du 11 novembre. En particulier, il ne sera pas possible, une nouvelle fois, d'ouvrir cette cérémonie au public.



Travaux et urbanisme

◆ Contrôle des branchements d'assainissement

Nous rappelons que la Communauté d'Agglomération Ardenne Métropole a entrepris de réaliser une étude diagnostique afin de vérifier que l'évacuation des eaux usées et celle des eaux de pluie sont bien séparées.

Les contrôles seront réalisés par le bureau d'études VERDI Picardie, mandaté à cet effet par Ardenne Métropole. Le planning des visites est établi sur deux périodes : semaine du 28 septembre au 2 octobre et du 12 au 14 octobre.

Informations complémentaires auprès de la mairie.

◆ Poursuite de la pose de la fibre

Depuis plusieurs semaines, des interventions ont lieu sur la commune pour le passage de la fibre. Des travaux ont ainsi eu lieu rue de Montcornet, rue des Tourterelles ainsi que sur une partie de la rue du Bois de la Rosière en vue d'installer la fibre dans une tranchée creusée en bordure de voirie. Ces travaux ont causé quelques désagréments pour les riverains, heureusement de courte durée.

◆ Bientôt des travaux sur les bretelles de la quatre voies

Le Conseil département va bientôt réaliser des travaux de réfection des accotements et de purge de la chaussée à la hauteur de la bretelle de sortie en venant de Cliron et de la bretelle d'accès à la quatre voies vers Charleville. Le chantier devrait commencer le 19 octobre et impliquera



vraisemblablement la fermeture de ces bretelles à la circulation pendant une certaine période. La population sera tenue informée quand la mairie aura des précisions sur le déroulement de ces travaux.



C.C.A.S.

◆ Repas et colis des anciens

En raison de l'annulation du repas de Noël des anciens, un colis gourmand leur sera proposé. Les personnes concernées recevront un courrier individuel pour la réservation.

◆ Octobre rose : les commerçants et les praticiens aussi

Le C.C.A.S. remercie les commerçants et les praticiens de Tournes qui se sont associés à l'opération Octobre rose en faveur du dépistage du cancer du sein.

REPORT DE LA DATE LIMITE DE RETOUR DE L'ENQUETE POPULATION AU 31 OCTOBRE 2021



Le questionnaire est disponible sur le site de la commune ww.tournes.fr ou peut être rempli en ligne : <https://urlz.fr/dSB2>

Permanences en mairie

Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat.

MAIRIE DE TOURNES

2, rue de la Citadelle - 08090 TOURNES
tél. : 03.24.52.93.04

Horaires d'ouverture :

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h30 à 11h30

Contacts:

- M. le Maire : mairie.tournes@orange.fr
- Mme BEGLOT : accueil.mairie.tournes@wanadoo.fr
- Mme TORELLA : mairie.tournes@wanadoo.fr
- Site Internet : www.tournes.fr
- Page Facebook : www.facebook.com/tournes.fr